

**ASSOCIATION  
VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS  
VMPE**

**14 rue de Marignan  
75008 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2013**

# **ASSOCIATION VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux Membres du bureau,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Directeur Administratif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Administratif. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de

./.

sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 8 « événements de l'exercice » de l'annexe concernant l'information judiciaire dont l'association fait l'objet.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur Administratif et dans les documents adressés aux Membres du bureau sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS, le 10 juin 2014

Le Commissaire aux comptes

**Cabinet SOREL**

Représenté par :

**C. GANSMANDEL**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Gansmandel', written over a horizontal line.

Chargé de mandat – Mandataire social

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

**ASSOCIATION  
VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS  
VMPE**

**14 rue de Marignan  
75008 PARIS**

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES  
Exercice clos le 31 décembre 2013**

# ASSOCIATION VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres du bureau,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

./.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à PARIS, le 10 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

**Cabinet SOREL**



Représenté par :

**C. GANSMANDEL**

Chargé de mandat – Mandataire social  
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

**ASSOCIATION  
VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS  
VMPE**

**14 rue de Marignan  
75008 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2013**



# ASSOCIATION VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres du bureau,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Directeur Administratif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Administratif. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de



II.

sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 8 « évènements de l'exercice » de l'annexe concernant l'information judiciaire dont l'association fait l'objet.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



./.

### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur Administratif et dans les documents adressés aux Membres du bureau sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS, le 10 juin 2014

Le Commissaire aux comptes

**Cabinet SOREL**

Représenté par :

**C. GANSMANDEL**



Chargé de mandat – Mandataire social

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS



**COMPTE ANNUELS**  
**Au 31 Décembre 2013**

**ASSOCIATION VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS**  
14 rue de Marignan

75008 Paris

APE: 85.3 K SIRET: 424 580 777 00011



Page de garde	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat - suite -	5
Comptes d'emplois et de ressources	6
Comptes de résultat fonctionnel et répartition	9
Annexe	



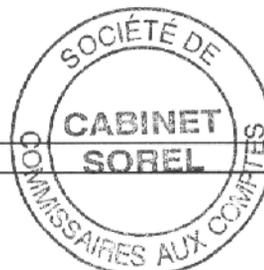
## BILAN ACTIF

	31/12/2013			Euros
	Gross	Depreciation	Net	31/12/2012
				Net
<b>ACTIF IMMOBLISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. Similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques materiel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 358,18	48 151,18	207,00	773,79
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Creances rattachées à des participations	83 107,38		83 107,38	93 841,22
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 982,26		26 982,26	25 244,67
	158 447,82	48 151,18	110 296,64	119 859,68
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	150 000,00		150 000,00	150 000,00
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres creances				
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	7 769 240,75		7 769 240,75	6 351 380,88
Charges constatées d'avance (3)	145 809,18		145 809,18	178 894,54
	<b>8 065 049,93</b>		<b>8 065 049,93</b>	<b>6 680 275,42</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>8 223 497,75</b>	<b>48 151,18</b>	<b>8 175 346,57</b>	<b>6 800 135,10</b>

1) Dont droit au bail

2) Dont à moins d'un an (brut)

3) Dont à plus d'un an (brut)



## BILAN PASSIF

Euros

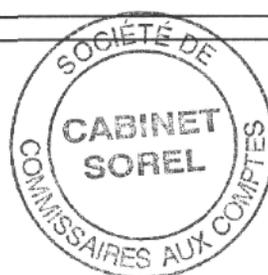
31/12/2013	31/12/2012
Net	Net

<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	Report à nouveau	5 276 462,29	4 059 852,33
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 320 231,05	1 216 609,96
		<b>6 596 693,34</b>	<b>5 276 462,29</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
<b>PROVISIONS</b>			
<b>DETTES (1)</b>			
	Emprunts et dettes financières (3)	313 749,35	256 554,15
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 255 405,71	1 241 282,64
	Dettes fiscales et sociales	9 498,17	25 836,02
		<b>1 578 653,23</b>	<b>1 523 672,81</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 175 346,57</b>	<b>6 800 135,10</b>
	1) Dont droit au bail		
	2) Dont à moins d'un an (brut)	1 578 653,23	1 523 672,81
	3) Dont à plus d'un an (brut)		



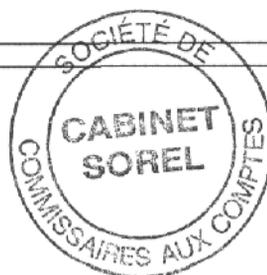
## COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2013			Euros
	31/12/2013		31/12/2012	
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
<b>Chiffre d'affaires net</b>				
Autres produits			1 685 338,97	1 755 716,27
			1 685 338,97	1 755 716,27
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Autres achats et charges externes (a)			271 561,83	394 009,39
Impôts taxes et versements assimilés			4 203,00	7 310,83
Salaries et traitements			75 979,54	98 574,98
Charges sociales			24 165,69	42 526,30
Donations aux amortissements, dépréciations et provisions:				
- Sur immobilisations: dotations aux amortissements			566,79	1 826,33
			376 476,85	544 247,83
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			1 308 862,12	1 211 468,44
<b>Produits financiers</b>				
Différences positives de change			11 368,93	5 141,52
			11 368,93	5 141,52
<b>Charges financières</b>			-	-
			-	-
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			11 368,93	5 141,52
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			1 320 231,05	1 216 609,96



## COMpte DE RESULTAT (Suite)

	Euros	
	31/12/2013	31/12/2012
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
	-	-
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-	-
Total des produits	1 696 707,90	1 760 857,79
Total des charges	376 476,85	544 247,83
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	1 320 231,05	1 216 609,96
(a) Y compris		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afferents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



**COMPTES D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES**

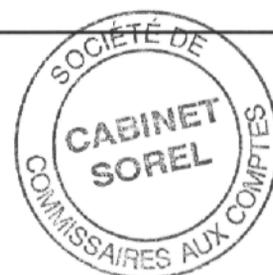
**ASSOCIATION VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS**

14 rue de Marignan

75008 Paris

APE: 85.3 K SIRET: 424 580 777 00011

31/12/13



**VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS**

14 Rue de Marignan  
75008 PARIS

INFORMATION RELATIVES A L'ELABORATION DU COMPTE  
DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

Les ressources collectées se répartissent entre:

- donateurs permanents
- nouveaux donateurs
- dons expirés
- dons et legs

Les emplois se répartissent par type de ressource entre:

- dépenses directes de support:
  - + enveloppes
  - + dépenses de mailing
  - + prestations informatiques
  - + cadeaux donateurs, cartes de vœux, primes
  - + prestations informatiques courrier
  - + frais postaux
- les dépenses de fonctionnement comprenant:
  - + les frais généraux
  - + les locations immobilières
  - + les dépenses de personnel
- action sociale: **dons aux Sœurs de Marie**

Ces informations son tirées de la ventilation analytique de la comptabilité



EUROS

## COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES

		31/12/2013	31/12/2012	Variation
<b>RESSOURCES</b>				
<b>DONS NON ASSORTIS D'UNE CONDITION</b>				
<b>DONS MANUELS</b>				
Donateurs permanents (A)	1 545 722,25	1 685 338,97	1 717 719,22	-171 996,97
Nouveaux donateurs (B)	2 429,61		2 436,12	-6,51
Dons expirés (C)	-		280,00	-280,00
Dons & Legs	137 187,11		35 280,93	101 906,18
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
Produits divers de gestion courante	-	0	0	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Revenues des dépôts de garantie	-	11 368,93	5 141,52	6 227,4
Différences positives de changes	11 368,93		5 141,52	6 227,41
<b>TOTAL RESSOURCES</b>		<b>1 696 707,90</b>	<b>1 760 857,79</b>	<b>-64 149,89</b>
<b>EMPLOIS</b>				
<b>DONATEURS PERMANENTS</b>				
<b>Dépenses directes de support (D)</b>				
Enveloppes	21 864,47	34 675,92	-	34 675,9
Dépenses de mailing	11 549,91		-	21 864,47
Prestations informatiques	1 261,54		-	11 549,91
Cadeaux donateurs, cartes de voeux, Primes	-		-	1 261,54
Catalogues et imprimés	-		-	-
Prestations informatiques courrier	-		-	-
Frais postaux	-		-	-
<b>RESULTAT DONATEURS PERMANENTS (A)-(D)</b>		<b>1 511 046,33</b>	<b>1 717 719,22</b>	<b>-206 672,89</b>
<b>NOUVEAUX DONATEURS</b>				
<b>Dépenses directes de support (E)</b>				
Enveloppes	-	-	-	-
Dépenses de mailing	-	-	-	-
Prestations informatiques	-	-	-	-
Location fichiers	-	-	-	-
Cadeaux donateurs, cartes de voeux, Primes	-	-	-	-
Catalogues et imprimés	-	-	-	-
Prestations informatiques courrier	-	-	-	-
Frais postaux	-	-	-	-
<b>RESULTAT NOUVEAUX DONATEURS (B) - (E)</b>		<b>2 429,61</b>	<b>2 436,12</b>	<b>-6,51</b>



EUROS

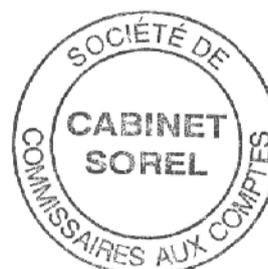
COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES				
		31/12/2013	31/12/2012	Variation
<b>EXPIRED DONATIONS</b>				
<b>Direct support expenditure (F)</b>		-	-	-
<i>Enveloppes</i>	-	-	-	-
<i>Dépenses de mailing</i>	-	-	-	-
<i>Prestations informatiques</i>	-	-	-	-
<i>Cadeaux donateurs, cartes de vœux, Primes</i>	-	-	-	-
<i>Catalogues et imprimés</i>	-	-	-	-
<i>Prestations informatiques courrier</i>	-	-	-	-
<i>Frais postaux</i>	-	-	-	-
<b>RESULTAT DONS EXPIRES (C) - (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>280,00</b>	<b>-280,00</b>
<b>COUTS DIRECTS GENERAUX</b>				
<b>Frais de gestion des recus fiscaux</b>		<b>1 868,00</b>	<b>1 852,25</b>	<b>15,75</b>
<i>Enveloppes</i>	1 061,21		947,01	114,20
<i>Dépenses de mailing</i>	806,79		905,24	-98,45
<i>Prestations informatiques</i>	-		-	-
<i>Cadeaux donateurs, cartes de vœux, Primes</i>	-		-	-
<i>Catalogues et imprimés</i>	-		-	-
<i>Prestations informatiques courrier</i>	-		-	-
<i>Frais postaux</i>	-		-	-
<b>Frais de gestion lettres d'information</b>				
<i>Fournitures administratives</i>	-		-	-
<i>Prestations informatiques</i>	-		-	-
<i>Catalogues et imprimés</i>	-		-	-
<i>Sollicitations téléphoniques</i>	-		-	-
<i>Frais postaux</i>	-		-	-
<b>RESULTAT SUR SUPPORT DES DONATEURS</b>		<b>1 511 607,94</b>	<b>1 718 583,09</b>	<b>-206 975,15</b>
<b>FRAIS FONCTIONNEMENT</b>				
		<b>339 932,93</b>	<b>542 395,58</b>	<b>-202 462,65</b>
<i>Fournitures administratives</i>	3 805,95		8 592,56	-4 786,61
<i>Locations immobilières</i>	118 662,85		112 028,52	6 634,33
<i>Entretien et réparations</i>	8 037,21		8 182,01	-144,80
<i>Stockage base de données</i>	8 865,84		117 802,14	-108 936,30
<i>Primes d'assurance</i>	846,62		807,78	38,84
<i>Séminaires</i>	50,00		50,00	-
<i>Personnel extérieur à l'entreprise</i>	-		-	-
<i>Honoraires comptables</i>	24 113,10		73 059,74	-48 946,64
<i>Gestion, réception des dons</i>	-		-	-
<i>Base de données, création développement</i>	-		14,07	-14,07



EUROS

## COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES

		31/12/2013	31/12/2012	Variation
Frais de déplacements	730,49		1 556,85	-826,36
Frais postaux	17 473,93		18 081,88	-607,95
Frais de téléphone, Internet, EDF	5 452,70		5 475,85	-23,15
Services bancaires	46 979,22		46 505,74	473,48
Site Web	-		0,00	-
Taxe sur les salaires	826,00		3 867,00	-3 061,00
Taxe Formation Professionnelle continue	353,00		533,00	-180,00
Autres taxes	3 024,00		2 890,83	133,17
Salaires et charges sociales	100 145,23		141 101,28	-40 956,05
Dotations amortissements immobilisations	566,79		1 826,33	-1 259,54
<b>DONS A LA FONDATION LES SOEURS DE MARIE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL EMPLOIS</b>		<b>376 476,85</b>	<b>544 247,83</b>	<b>-167 770,98</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>		<b>1 696 707,90</b>	<b>1 760 857,79</b>	<b>-64 149,89</b>
<b>TOTAL EMPLOIS</b>		<b>376 476,85</b>	<b>544 247,83</b>	<b>-167 770,98</b>
<b>RESULTAT BENEFICE</b>		<b>1 320 231,05</b>	<b>1 216 609,96</b>	<b>103 621,09</b>



**COMPTES DE RESULTAT FONCTIONNEL**

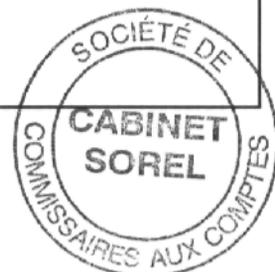
**ASSOCIATION VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS**

14 rue de Marignan

75008 Paris

APE: 85.3 K SIRET: 424 580 777 00011

31/12/13



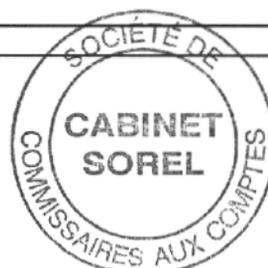
réances

EUROS

COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL		31/12/2013	31/12/2012
<b>DONS ASSORTIS D'UNE CONDITION</b>			
<b>DONS MANUELS</b>			
Donateurs permanents (A)	1 545 722	1 685 339	1 755 716
Nouveaux donateurs et dons expirés (B)	2 430		1 717 719
Dons & Legs	137 187		2 716
			35 281
<b>AUTRES PRODUITS</b>			
Produits divers de gestation courante	-	0	0
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Revenues des dépôts de garantie	-	11 369	5 142
Différences positives de changes	11 369		0
			5 142
<b>TOTAL RESSOURCES</b>		<b>1 696 708</b>	<b>1 760 858</b>
<b>DEPENSES DE BIENFAISANCE</b>			
<b>Dépenses directes</b>			
		227 132	283 888
<b>TOTAL DES DEPENSES DE BIENFAISANCE</b>		<b>227 132</b>	<b>283 888</b>
<b>DEPENSES DE SUPPORT</b>			
<b>Dépenses direct et indirectes</b>			
Fonds provenant des donateurs permanents	50 047	149 345	260 360
Fonds provenant des nouveaux donateurs	-		143 398
Dépenses de fonctionnement	99 298		0
			116 962
<b>TOTAL DES DEPENSES DE SUPPORT</b>		<b>149 345</b>	<b>260 360</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>376 477</b>	<b>544 248</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>1 320 231</b>	<b>1 216 610</b>

## SUIVI CAPITAUX PROPRES

REPORT A NOUVEAU AU: 31/12/2012	4 059 852
RESULTAT AU:31/12/2012	1 216 610
RESULTAT AU:31/12/2013	1 320 231
SITUATION NETTE AU: 31/12/2013	6 596 693



**ASSOCIATION VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS  
ETAT DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

EUROS

	Depenses directes de bienfaisance	Autres dépenses		
	Sœurs de Marie	Donateurs permanents	Nouveaux donateurs	Fonctionnement général
<b>TOTAL</b>				
<b>REVERSEMENT DES DONS</b>				
Fondation des Sœurs de Marie	-	-	-	-
<b>AFFECTATION DES DEPENSES</b>				
Frais postaux	17 474	-	3 012	-
Autres dépenses de support	40 350	1 262	33 415	-
Honoraires	24 113	14 240	3 343	-
Fichier base de données loc. & inform.	0	-	-	-
Solicitation dons mensuels	0	-	-	-
Autres dépenses de fonctionnement	8 866	-	8 866	-
Locations, téléphone, EDF	127 140	114 426	-	-
Salaires et charges sociales	101 324	91 192	-	-
Frais de déplacements	731	431	101	-
Assurances	846	500	117	-
Dotations aux amortissements	567	335	79	-
Entretien et réparation	8 037	4 746	1 114	-
Services bancaires	47 029	-	-	-
Prestation gestion des dons	0	-	-	-
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>376 477</b>	<b>227 132</b>	<b>50 047</b>	<b>-</b>
<b>Pourcentage de dépenses affectées</b>	<b>100,00%</b>	<b>60,33%</b>	<b>13,29%</b>	<b>0,00%</b>
		<b>60,33%</b>	<b>39,67%</b>	



**ANNEXE**

**ASSOCIATION VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS**

14 rue de Marignan

75008 Paris

APE: 85.3 K SIRET: 424 580 777 00011

31/12/13



## **VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS**

14 Rue de Marignan

75008 PARIS

6. Créances

1

### **PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

#### **1. Objet de l'association**

L'Association Villages du Monde Pour Enfants, fondée en 1999, collecte des fonds auprès du public en France pour financer les programmes de bienfaisance de la congrégation des Sœurs de Marie, réalisés en Corée, aux Philippines, au Mexique, au Guatemala et au Brésil.

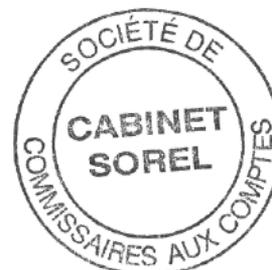
#### **7. Evenements de l'exercice**

La congrégation des sœurs de Marie a été créée en 1961 par Monseigneur Aloysius Schwartz, décédé en mars 1992. Avant sa mort, il nomma à sa succession, Sœur Michaela. Le service d'aide aux défavorisés continu d'être assuré sous la direction de Sœur Michaela.

Les programmes de bienfaisance sont les suivants :

1. Soulagement de la pauvreté, des privations et de la détresse endurées par les enfants partout dans le monde, par l'édification et l'entretien de Villages du Monde Pour Enfants, orphelins et sans tuteurs ou qui, se trouvant dans le plus entier dénuement, manquent de nourriture, de logement et de soins.
2. L'éducation et la formation professionnelle des enfants vivant dans la pauvreté partout dans le monde.
3. Le soulagement de la pauvreté, des privations et de la détresse endurées par les adultes et les enfants partout dans le monde par la fourniture de soins médicaux, de services sociaux et d'abris pour les sans-logis.
4. L'information du public sur la protection des enfants et des adultes vivant dans la pauvreté partout dans le monde et sur la participation de la religion dans toutes les activités de bienfaisance.
5. La promotion de tous programmes de bienfaisance pour la protection des enfants et des adultes souffrant de pauvreté, de privation, de maladie et de misère, que les administrateurs détermineront à leur entière discrétion.

Ces programmes comprennent dix résidences de garçons et de filles qui pourvoient aux besoins de plus de 20 000 enfants pauvres et orphelins, en leur fournissant nourriture, vêtements, logement et enseignement. Les enfants les plus âgés reçoivent également une formation professionnelle, leur permettant d'accéder à des métiers plus qualifiés après obtention d'un diplôme, ils peuvent échapper à une vie de pauvreté et de désespoir.



## VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS

14 rue de Marignan  
75008 PARIS  
6. Créances

2

### ANNEXE DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

#### 1. Organisation des programmes

D'autres programmes comprennent deux hôpitaux pour les pauvres, des logements pour les gens sans ressources, sans abris ou handicapés et, un programme spécial d'éducation destiné aux enfants déficients ou handicapés mentaux.

#### 7. Evenements de l'exercice

Pour soutenir ces programmes de bienfaisance, **Villages du Monde Pour Enfants** fait appel à la générosité du public notamment par des campagnes de collectes sollicitées par courrier. Le produit de ces collectes est destiné conjointement au financement des programmes de bienfaisance des frais généraux.

#### 2. Résumé des règles et méthodes comptables significatives

Ces comptes annuels ont été établis le 15 mai 2014. Ils comportent un bilan pour l'exercice clos le **31/12/2013** dont le total est de **6 800 135,10 Euro** et un compte de résultat présenté sous forme de liste et dégageant un résultat positif de **1 320 231,05 Euro**.

Les documents suivants font partie intégrante de ces comptes annuels :

Compte d'emplois et de ressources,  
Compte de résultat fonctionnel ainsi que le tableau de répartition

#### Méthodes comptables

Les comptes annuels de **Villages Du Monde Pour Enfants** ont été établis conformément aux principes comptables édictés par le règlement relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations (arrêté du 8 avril 1999 suite à l'avis 98-13 du CNC du 17 décembre 1998).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Fonds propres et résultat

Le règlement relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations précise que le résultat comptable comprend :

- Le résultat définitivement acquis,
- Et, pour certaines associations et fondations, des résultats pouvant être repris par un tiers financeur.



Par ailleurs, dans le cadre de leurs appels à la générosité du public, les dirigeants des associations et fondations sollicitent dans certaines circonstances leurs donateurs, pour la réalisation de projets définis préalablement à l'appel par les instances statutairement compétentes. Les sommes ainsi reçues sont considérées comme des produits perçus et affectés aux projets définis préalablement. Pour ces projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris par l'organisme de poursuivre la réalisation desdits projets, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

En conformité avec ces principes et pour résumer, les comptes annuels de **Villages Du Monde Pour Enfants** doivent être présentés en distinguant :

- Le résultat définitivement acquis provenant de ressources allouées à la discrétion de **Villages Du Monde Pour Enfants**, pour financer des programmes de bienfaisance, ses frais généraux et ses investissements,
- Les fonds dédiés provenant de donations assorties temporairement d'une obligation ou d'une condition,
- Les fonds dédiés provenant de donations assorties définitivement d'une obligation ou d'une condition.

### **Présentation du compte de résultat**

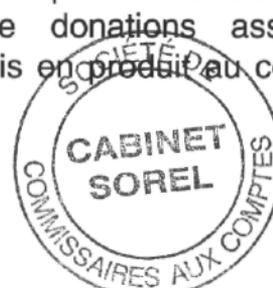
Pour assurer le respect des obligations ou conditions dont les donations versées à **Villages du Monde pour Enfants** pourraient être ainsi assorties, les produits sont classés selon leur nature et fonction.

### **Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations sont évaluées à leur prix d'acquisition diminué des amortissements, les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue.

Dons et legs assortis temporairement d'une obligation ou d'une condition

Les dons et legs reçus par **Villages Du Monde Pour Enfants** sont comptabilisés distinctement lorsqu'ils sont assortis temporairement d'une obligation ou d'une condition qui en limite l'usage. A l'expiration d'une restriction temporaire ou lorsque la condition est remplie, les fonds dédiés provenant de donations assorties temporairement d'une obligation ou d'une condition sont repris en produit au compte de résultat au cours de l'exercice suivant.



## Collectes par courrier

**Villages Du Monde Pour Enfants** fait appel à la générosité du public notamment par des campagnes de collectes sollicitées par courrier. Le coût et le résultat des appels de fonds sont classés par type de collectes :

Appels de fonds – donateurs permanents

Appels de fonds - nouveaux donateurs

Les opérations concernant les dons expirés ont été comptabilisées séparément dans le tableau des emplois et ressources afin de fin apparaître le résultat correspondant au non renouvellement des donateurs. Dans le compte de résultat fonctionnel, les ressources provenant de ces dons expirés ont été réaffectés aux ressources provenant des nouveaux donateurs. Les dépenses correspondantes ont été affectées aux ressources reçues des nouveaux donateurs.

Le coût des appels de fonds auprès des donateurs permanents comprend tous les coûts de préparation, production et envoi des collectes.

Le coût des appels de fonds auprès des nouveaux donateurs comprend les fais d'envoi d'un premier courrier à des personnes n'ayant pas encore ou n'ayant plus adressé de dons.

**Villages du Monde Pour Enfants** estime que cette présentation favorise la mesure de la performance de ces deux modes de collecte.

Le coût des appels de fonds auprès des donateurs permanents est habituellement relativement faible, comparé au résultat de ce type de collecte, tandis que les frais d'acquisition de nouveaux donateurs sont plus élevés au regard des dons reçus en réponse.



### Compte de résultat fonctionnel

Le compte de résultat fonctionnel présente une ventilation des charges entre les dépenses directes de bienfaisance et les dépenses de support.

Les dépenses directes de bienfaisance telles que présentées au compte de résultat fonctionnel comprennent les dépenses directement affectées aux divers programmes de **Village Du Monde Pour Enfants**. Les dépenses de support comprennent les dépenses indirectes, de nature administrative.

### Recours à des estimations

La présentation de comptes annuels conformes aux principes comptables peut conduire les dirigeants à recourir à des estimations et évaluations affectant certains comptes. De telles estimations et évaluations peuvent différer des résultats définitifs.

### 3. Dons en nature

Les comptes de l'exercice ne comprennent aucuns dons en nature.

### 4. Dons et legs

Au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2013**, **Villages Du Monde Pour Enfants** n'a reçu aucune donation assortie d'une obligation ou d'une condition. Dès lors, conformément aux règles applicables, tous les dons inscrits dans les comptes annuels peuvent être indistinctement destinés au financement de toutes dépenses conformes à l'objet de bienfaisance de Village Du Monde Pour Enfants.

### 5. Immobilisations nettes

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Agencement et Aménagement Divers	0,00	0.00
Matériel Informatique	207,00	703,79
Mobilier	0,00	0,00
<b>NET TOTAL</b>	<b>207,00</b>	<b>703,79</b>



## 6. Créances

Les créances figurant dans le bilan au **31 décembre 2013** et **2012** son principalement constituées de montants due par d'autres entités regroupés autour de la congrégation de Sœurs de Marie et concernent de sommes avancées par Villages du Monde pour Enfants pour des dépenses de mailings pour lesdites entites pendant l'année.

La majorite de montants dus **Villages du Monde pour Enfants** sera remboursée avant la fin de l'exercice suivant et compte tenu de cela, il n'est pas nécessaire de constituer de provision pour creances douteuses au **31 décembre 2013** et **2012**.

## 7. Evenements de l'exercise

Comme indiqué au bilan de l'an dernier, une information judiciaire a été ouverte en 2009 à l'encontre d'un certain nombre d'organismes caritatifs dont Villages du Monde pour Enfants. Cette enquête est toujours en vigueur et au stade actuel des choses, il est encore trop tôt pour se prononcer sur les éventuelles incidences financières de la procédure pénale en cours.



**ASSOCIATION  
VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS  
VMPE**

**14 rue de Marignan  
75008 PARIS**

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES  
Exercice clos le 31 décembre 2013**



# ASSOCIATION VILLAGES DU MONDE POUR ENFANTS

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres du bureau,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.



./.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

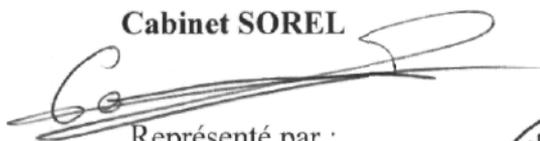
**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à PARIS, le 10 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

**Cabinet SOREL**



Représenté par :

**C. GANSMANDEL**



Chargé de mandat – Mandataire social  
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS